

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurie-Anne Desbiens

<https://www.cadre21.org/membres/6a752d2e802c4e3844497370>

Date d'obtention : 2023-11-03 16:03:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la démarche d'intervention Sexto c'est que celle-ci a pour objectif la sécurité et le bien-être des jeunes. Nous sommes des partenaires de confiance et que nous avons différents rôles à jouer. Nous intervenons selon nos champs de compétences sans nuire sur le domaine d'expertise des autres partenaires. De plus, je retiens qu'elle a été mise sur pied pour nous guider et que la rapidité du traitement est efficace.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va m'aider à uniformiser mes interventions en ce qui a trait au sextage. De plus, suivre une méthode claire, nette et précise va me permettre d'avoir un meilleur sentiment de compétence. En utilisant cette trousse, je vais me sentir plus encadrée et soutenue tout au long de la démarche.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention de bien suivre les étapes de la démarche afin de ne pas faire d'erreurs dans la procédure. Je vais garder en tête que cela peut avoir des conséquences et des impacts sur plusieurs sphères (ex: psychologique et sociale) lorsque de devrai intervenir auprès des élèves. Aussi, je devrai être bienveillante, calme et à l'écoute afin que les élèves aient un sentiment de sécurité de confiance.